

# Association Culturelle Saint Clair

Depuis sa création en 2015 et fidèle à ses statuts, l'ACSC propose aux Fremillons une offre artistique et culturelle diversifiée ainsi que des balades mensuelles du « petit patrimoine ».

Grâce à votre soutien et votre participation, l'ACSC poursuit son chemin avec force, dynamisme et clairvoyance.

## En adhérant à l'ACSC, vous bénéficiez :

- d'une assurance lors des manifestations ou activités de l'ACSC ;
- d'un tarif préférentiel sur les sorties ou manifestations payantes ;
- d'une information personnalisée.

Le soutien financier des adhérents constitue un apport fondamental pour le développement des initiatives de l'ACSC et leur concrétisation.

**Par le simple geste d'adhérer, vous permettez à l'association de pérenniser son activité et de réaliser ses missions.**

C'est **ENSEMBLE**, animés par la même passion, à l'image des manifestations qui se veulent des moments de rencontre, de partage et de convivialité, privilégiant un caractère authentique, que nous contribuons à cette œuvre majeure : **celle de mettre la Culture, les Arts, à la portée de tous, en milieu rural.**

**Pour le dynamisme de notre village, rejoignez-nous !!!** Avec nos remerciements.

L'équipe de l'ACSC : Martine Abgrall-Levy, Aline Corbeau, Katy Fraisse, Yolande Guiloineau, Annie Moser



## **ADHESION 2025** : valable pour l'année civile

Nom : .....

Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : .....

E-mail : .....

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées uniquement au secrétariat de l'A.C.S.C. Suite à l'entrée en vigueur du Règlement Général sur la Protection des Données du 25 mai 2018, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent.

**J'adhère en tant que**       marcheur     art floral     artiste exposant     soutien

*Merci de remplir la feuille d'inscription ci-jointe si vous êtes artiste*

ACTIVITES	TARIFS 2025	Montant correspondant à votre choix
MARCHEUR : 13 randonnées	5.00 €	
ATELIERS ART FLORAL	180.00 €	
ARTISTE Exposant 24 et 25 Mai 2025	15.00 €	
Si - 25 ans : date de naissance : .....	5.00 €	
Montants des activités		
Soutien		
ADHESION (obligatoire)		10.00 €
<b>Je règle ma cotisation d'un montant de</b>		.....€

en numéraire

par chèque libellé à l'ordre de « l'Association Culturelle St Clair »

La fiche d'adhésion et le règlement sont à déposer ou à envoyer : ACSC - Mme Aline CORBEAU – Trésorière –  
10 chemin de la Grue 95450 FREMAINVILLE

Une carte d'adhérent et/ou un récépissé vous sera délivré sur demande. Pas de remboursement en cas de désistement.

Vous pouvez retrouver toutes informations utiles concernant les activités et manifestations sur le site [www.artistesenmai.fr](http://www.artistesenmai.fr) et nous contacter à [acsc@artistesenmai.fr](mailto:acsc@artistesenmai.fr)

A ..... Le.....

Signature